LES AMIS DU LAC MASKINONGÉ

Procès-verbal

Assemblée Générale Annuelle
Tenue le 8 novembre 2025, 10h00

Réunion en mode hybride – virtuel et présentiel

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 10h00.

Patrick Falardeau [PF] accueille les membres et présente rapidement le déroulement de l'assemblée.

2. Présence des membres

À l'ouverture de l'assemblée, 17 membres sont présents en salle et 2 membres en ligne.

Quorum, selon l'article 16 des règlements généraux :

> «Il est aussi possible de prévoir un nombre fixe de membres nécessaire à la tenue de toute assemblée.»

Pour l'assemblée aujourd'hui le nombre minimal est de 8 membres en règle, donc il y a quorum.

3. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

Daniel Coulombe [DC] propose [PF] comme président de l'assemblée, Thior Santander Marin [TSM] seconde la proposition.

Serge Gouin [SG] propose Sylvie Coulombe [SC] comme secrétaire de l'assemblée, Linda Lafrenière [LL] seconde la proposition.

4. Lecture de l'avis de convocation

L'avis de convocation envoyé le 12 octobre 2025 respecte l'article 14 des règlements généraux qui stipule:

> « Le délai de convocation des assemblées des membres est d'au moins dix (10) jours calendrier. »

[PF] indique que l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres inscrits.

AVIS·DE·CONVOCATION¶

Assemblée·générale·annuelle¶

Les·Amis·du·Lac·Maskinongé¶

Samedi·8·novembre·2025·à·10h00¶

En·mode·hybride·-·virtuel·et·présentiel¶

Bonjour,¶

Au·nom·des·membres·du·conseil·d'administration·de·Les·Amis·du·Lac·Maskinongé,·il·me·fait·plaisir·de·vous·convoquer·à·notre·deuxième·assemblée·générale·annuelle.¶

Vous·trouverez·ci-joint·les·documents·relatifs·à·l'assemblée.¶

Selon·les·règlements·généraux,·le·conseil·d'administration·est·composé·de·7·membres.·La·durée·de·leur·mandat·est·de·deux·(2)·ans.·Cependant·chaque·année,·50%·des·postes·doivent·être·en·élection.·Le·mandat·se·termine·pour·quatre·(4)·des·administrateurs.¶

Aux·personnes·intéressées·à·poser·leur·candidature,·nous·vous·invitons·à·nous·transmettre·par·courriel,·vos·coordonnées·ainsi·que·vos·motivations·à·faire·partie·du·conseil·d'administration·à·l'adresse·suivante°:·info@leamisdulacmaskinonge.com·¶

Le·délai·de·mise·en·candidature·est·fixé·au·31·octobre·2025,·23h59.¶

S'il·y·a·plus·de·candidatures·que·de·postes·à·couvrir·alors·il·y·aura·élection·lors·de·l'assemblée·générale·du·8·novembre·2025.¶

Nous·vous·attendons·en·grand·nombre.¶

Patrick·Falardeau¶
Vice-président¶
¶
P.j.°: → → Ordre·du·jour¶
Procès-verbal·de·l'assemblée·générale·annuelle·du·31/07/2024¶
¶
Adresse·de·l'assemblée°:¶
¶
Bal·Maski¶
401·rue·Maskinongé,¶
Ville·Saint-Gabriel,·QC,·J0K·2N0¶

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle
Samedi le 8 novembre 2025 à 10h00

En mode hybride présentiel et virtuel

1.	Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2.	Présences des membres
3.	Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée
4.	Lecture de l'avis de convocation
5.	Lecture et adoption de l'ordre du jour
6.	Présentation des administrateurs
7.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 26/10/2024
8.	Dépôt du rapport du conseil d'administration
9.	Ratification des faits et gestes des administrateurs
10.	Dépôt des états financiers de l'exercice se terminant le 31/07/2025
11.	Dépôt des prévisions budgétaires pour la période du 01/08/2025 au 31/07/2026
12.	Nomination du trésorier pour la production des états financiers au 31/07/2026
13.	Élection ou réélection de quatre administrateurs 13.1 Mise en candidature 13.2 Nomination du président et du secrétaire d'élection 13.3 Vote
14.	Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration
15.	Dépôt du plan d'action 2025-2026
16.	Période de questions
17.	Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est adopté sans changement, à l'unanimité.

6. Présentation des administrateurs

[PF] présente aux membres présents, les administrateurs.



7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 26/10/2024

[TSM] propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, [SG] seconde l'adoption.

8. Dépôt du rapport du conseil d'administration

Mot du président – [DC] remercie les participants et revient sur la mission de l'association :



L'année 2024-2025 a été marquée par une forte présence sur le terrain, avec de nombreuses activités visant à recueillir des données et à sensibiliser les usagers du lac aux espèces aquatiques envahissantes.

Parmi les réalisations phares, la mise en place de l'Escouade Sentinelle constitue une avancée remarquable.

Par ailleurs, l'association a été sollicitée par des médias nationaux, témoignant de la reconnaissance croissante de son expertise.

Voici le bilan des actions de l'association par composantes.

10 rencontres du C.A. et plusieurs rencontres liées aux évènements.

INFORMER [PF] nous brosse un résumé des 6 outils de communication :

- Le site internet qui se veut un outil de référence incontournable concernant le lac Maskinongé - données en temps réel des stations hydrométriques, informations sur la navigation, conseils en cas d'inondation, … tout ceci en évolution constante
- Infolettre aux abonnés, invitations, nouvelles, etc
- Bulletins mensuels - font état d'un résumé mensuel du travail et des dossiers traités par les administrateurs
- Publications sur la page FACEBOOK - plus de 49 publications pour l'an 2, on y retrouve : invitations, réalisations, nouvelles en lien avec les lacs et rivières
- Envoi de communiqués de presse – principalement en rapport avec les évènements
- Entrevues et articles - qui ont été accordés ou sont parus, entre-autres à *TVA nouvelles*, au *Journal de Montréal*

ÉDUQUER 4 évènements :

- Participation et organisation d'évènements
- Tenue de trois kiosques d'informations au débarcadère :
    - [SG] **Aventure de pêche –** tenu le 15 juin sous le thème - NETTOYER POUR NE PAS PROPAGER LES ENVAHISSEURS
    - [DC] **Atelier de lavage d'embarcations** - tenu le 27 juin
    - [LL] **Journée Découverte au débarcadère –** tenue le 12 juillet sous le thème – J'INSPECTE, JE VIDE, JE LAVE
- [DC] Organisation de la deuxième formation sur les plantes et espèces aquatiques exotiques envahissantes, tenue le 13 juillet

SURVEILLER 3 actions :

- [SG] nous parle de son expérience pour les prises de mesures de transparence et de lecture de la température du lac Maskinongé
- Lucie Bastien [LB] nous explique le déroulement à compter du 13 juillet et [TSM] nous parle des outils, pour la mise en place de l'escouade sentinelle comptant 18 bénévoles
- [DC] explique que 24 documents ont été recensés en lien avec le futur carnet de santé du lac

RECOMMANDER 4 propositions :

- [DC] nous avons réitéré la demande de mise à niveau de la station de nettoyage d'embarcation au débarcadère
- [PF] nous avons effectué un suivi auprès de Ville St-Gabriel pour l'ajout d'une station de nettoyage d'embarcation légère à la plage
- [DC] nous avons demandé le rétablissement des prélèvements et analyses en laboratoire, auprès du RSVL
- [DC] nous nous sommes assurés d'une présence de l'association lors des activités au débarcadère, dans le cadre du 200e anniversaire de la Municipalité de St-Gabriel-de-Brandon

REPRÉSENTER 5 participations :

- [DC] Présence aux séances des conseils des 3 municipalités et de la ville
- [DC] Participation au comité aviseur du Lac Maskinongé, avec AGIR Maskinongé
- [DC] Participation au dossier « Au cœur des lacs », avec AGIR Maskinongé
- [DC] Participation au conseil d'administration de la FQDLC
- [TSM] Participation à la demande de rétablissement d'une station hydrométrique sur la rivière Mastigouche

9. Ratification des faits et gestes des administrateurs

[LB] propose la ratification des faits et gestes des administrateurs, Odette Sarrazin seconde.

10. Dépôt des états financiers de l'exercice se terminant le 31 juillet 2025

Marc-André Viens [MAV] présente les états financiers de l'association, adoptés au Conseil d'administration du 14 octobre 2025.

RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2025

		2025
PRODUITS		
	Cotisations spéciales	
	Dons	1 315,00 $
	Cotisations régulières	
	Entreprises	0,00 $
	Individus	1 925,00 $
	Partenaires municipaux et associations	3 100,00 $
		6 340,00 $
CHARGES		
	Frais et permis	40,00 $
	Assurances	587,93 $
	Frais postaux et frais de bureau	0,00 $
	Location salle et accessoires	0,00 $
	Frais de transaction	70,17 $
	Associations / organismes	50,00 $
	Communications	144,81 $
	Site internet	359,88 $
	Maintenance site internet	383,56 $
	Évènements / activités / réunions	1 389,95 $
	Amortissement des immobilisations	304,74 $
		3 331,04 $
SURPLUS OU (DÉFICIT)		**3 008,96 $**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 JUILLET 2025

	2025
ACTIF	
ACTIF À COURT TERME	
Encaisse	2 002,02 $
Frais payés d'avance	560,22 $
	2 562,24 $
IMMOBILISATIONS	
Corporelles	**1 218,94 $**
	3 781,18 $
PASSIF	
PASSIF À COURT TERME	
Créditeurs	0,00 $
	0,00 $
ACTIF NET	
Surplus cumulé	3 781,18 $
	3 781,18 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Note 1 MÉTHODE COMPTABLE
Les produits et les charges sont enregistrés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Note2

Capitalisation (kiosque et équipements)	1 523,68 $
Surplus à l'encaisse	1 352,70 $

Note 3 IMMOBILISATIONS

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Kiosque et équipements	1 523,68 $	304,74 $	1 218,94 $

Le kiosque et les équipements sont amortis sur une période de 5 ans.

11. Dépôt des prévisions budgétaires pour la période du 01/08/2025 au 31/07/2026

[MAV] présente le budget prévisionnel pour 2025-2026

BUDGET
EXERCICE DU 1 AOÛT 2025 AU 31 JUILLET 2026

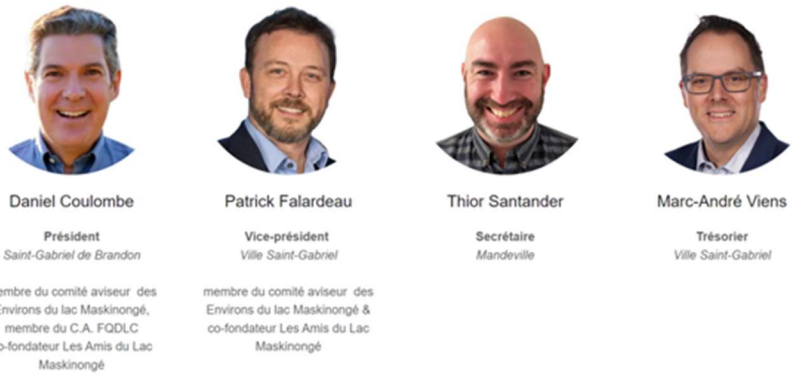
	Budget 2026
PRODUITS	
Cotisations spéciales	
Dons	1 000,00 $
Cotisations régulières	
Entreprises	500,00 $
Individus	2 000,00 $
Municipalités et Associations	3 100,00 $
	6 600,00 $
CHARGES	
Frais permis	40 $
Assurances	600 $
Frais postaux et frais de bureau	50 $
Frais de déplacement et repas	150 $
Frais de transaction	100 $
Associations / organismes	100 $
Services professionnels	500 $
Communications	200 $
Location de salles et accessoires	500 $
Site internet	500 $
Maintenance site internet	400 $
Publicité	200 $
Évènements / activités / réunions	2 000 $
Amortissement des immobilisations	305 $
	5 645 $
SURPLUS OU (DÉFICIT)	**955 $**

12. Nomination du trésorier pour la production des états financiers au 31/07/2026

[SG] propose le trésorier qui sera nommé lors de la réunion du Conseil d'administration qui suivra l'AGA, pour la production des états financiers 2025-2026, [LB] seconde la nomination.

13. Élection ou réélection ou remplacement de quatre administrateurs

Selon les règlements généraux, le conseil d'administration est composé de 7 membres. La durée du mandat est de deux (2) ans, mais 50% des postes doivent être en élection chaque année. Pour les quatre (4) administrateurs ci-dessous, leur mandat se termine.



13.1 Mise en candidature

Le délai de mise en candidature a été fixé au 31 octobre 2025.

S'il y a plus de candidatures que de postes à couvrir, alors il y a élection.

Les candidats suivants ont déposé leur candidature pour un terme de 2 ans :

- Lucie Bastien
- Daniel Coulombe
- Thior Santander Marin
- Michael C. Turcot

Chaque candidat s'est présenté aux participants de l'assemblée.

13.2 Nomination du président et du secrétaire d'élection

Compte tenu que le nombre de candidats est égal au nombre de postes à combler, il n'est pas nécessaire de nommer un président et un secrétaire d'élection, puisque les candidats sont élus par acclamation.

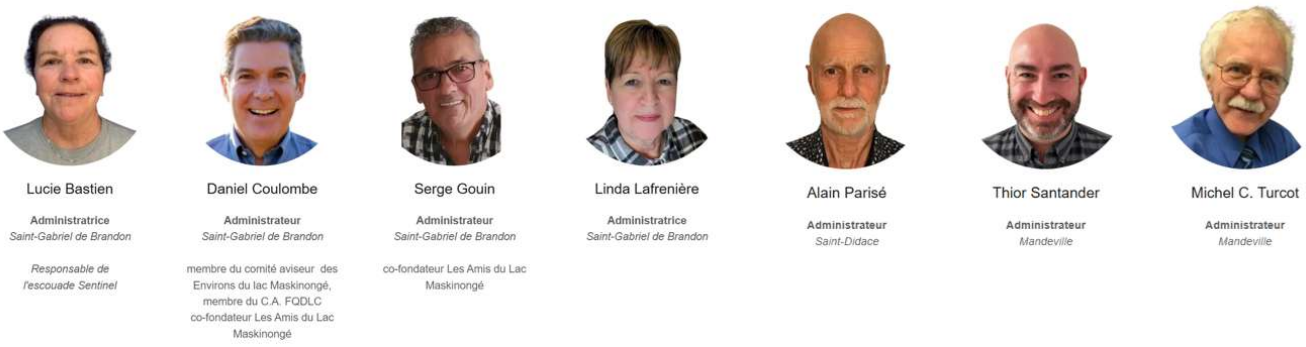
13.3 Vote

Sans objet.

14. Présentation des membres du conseil d'administration 2025-2026

14.1 [DC] félicite les nouveaux élus et remercie les participants.

Administratrices et administrateurs du conseil d'administration



Lucie Bastien
Administratrice
Saint-Gabriel de Brandon
Responsable de l'escouade Sentinel

Daniel Coulombe
Administrateur
Saint-Gabriel de Brandon
membre du comité aviseur des Environs du lac Maskinongé, membre du C.A. FQDLC co-fondateur Les Amis du Lac Maskinongé

Serge Gouin
Administrateur
Saint-Gabriel de Brandon
co-fondateur Les Amis du Lac Maskinongé

Linda Lafrenière
Administratrice
Saint-Gabriel de Brandon

Alain Parisé
Administrateur
Saint-Didace

Thior Santander
Administrateur
Mandeville

Michel C. Turcot
Administrateur
Mandeville

14.2 [DC] partage à tous une définition essentielle : « Être bénévole » c'est donner de son temps de manière gratuite et volontaire pour soutenir une cause, un projet ou un organisme, sans attendre de rémunération. Et il ajoute que cela nécessite de croire en une cause et souvent de sacrifier du temps personnel, que ce soit pour la famille, les loisirs ou même parfois sa carrière.

14.3 [DC] rend hommage et remercie chaleureusement pour leur contribution importante, les administrateurs sortants, qui ont fait progresser et rayonner notre jeune association :

Patrick Falardeau, aux communications;
Marc-André Viens, à la gestion de la trésorerie.

Administrateurs sortants



Marc-André Viens
Trésorier
Ville Saint-Gabriel

Patrick Falardeau
Vice-président
Ville Saint-Gabriel
membre du comité aviseur des Environs du lac Maskinongé & co-fondateur Les Amis du Lac Maskinongé

14.4 [PF] et [MAV] ont motivé leur départ par des raisons personnelles et professionnelles, ont remercié les membres du CA et ont réitéré leur engagement envers l'association.

15. Dépôt du plan d'action 2025-2026

[DC] présente le plan d'action 2025-2026

Les principaux dossiers identifiés pour 2025-2026 :

Suivant la conclusion du dossier Au Cœur des Lacs, concernant le lac Maskinongé, un plan d'action fut cocréé avec Agir Maskinongé.

6 enjeux furent identifiés, la réalisation des actions seront échelonnées sur plusieurs années. Au moins une action par enjeu sera réalisée en 2025-2026

Priorisation des enjeux :

1. Inondation des zones avec enjeux
2. Présence de cyanobactéries
3. Conformité des installations septiques
4. Présence ou introduction d'espèces exotiques envahissantes
5. Conformité des bandes riveraines
6. Gestion des eaux de ruissellement

S'ajoutent :

- Mise à jour du carnet de santé du lac Maskinongé
- Prises de mesures de transparence et de lecture de la température du lac Maskinongé
- Collaboration aux divers dossiers d'AGIR Maskinongé
- Surveillance par l'escouade sentinelle
- Partage d'informations et éducation des usagers
- Représentation des membres lors des conseils municipaux
- Représentation de l'association auprès de la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau
- Collaboration avec le comité de gestion du lac Maskinongé
- Prêter notre concours aux demandes des instances municipales
- Et continuer de tenir informés nos membres, de l'avancement des dossiers

16. Période de questions

Monik Gagnon demande pourquoi les 3 prélèvements et analyses en laboratoire n'ont pas été faits cet été. 2^{e} question : Combien cela coûterait dans un laboratoire privé.

[DC] indique qu'il y a eu 14 postes qui ont été coupés dans les laboratoires du MELCCFP, donc plusieurs lacs ne sont plus suivis, incluant le lac Maskinongé. Si le RSVL ne nous accepte pas l'an prochain, nous demanderons des estimations de coûts.

Odette Sarrazin demande le comparatif de l'année dernière pour l'état des résultats.

[MAV] lui détaille les principaux chiffres de l'exercice précédent.

Odette Sarrazin demande de signer l'appui-pétition pour empêcher les minières de déverser leurs résidus directement dans les cours d'eau et de publier sur le site de l'association et sur Facebook.

Ronald Rochon s'informe de l'approche aux entreprises pour le budget 2025-2026.

[DC] lui précise qu'une approche de commanditaires sera faite lors des évènements.

Bruce Boivin suggère de transmettre les résultats du RSVL au Conseil de la municipalité de St-Gabriel-de-Brandon pour qu'ils soient en mesure de prendre une décision éclairée lors d'octroi d'aide financière.

[DC] indique que les informations des prélèvements sont déposées en ligne au RSVL et que le rapport sera disponible vers février 2026. Confirmé par Monik Gagnon qui a procédé antérieurement aux prélèvements durant de nombreuses années. À noter que lorsque les données du RSVL seront disponibles, elles seront accessibles sur le site de l'association.

Sophie Turbide, membre de « Allo suis-je à la mairie », demande des précisions concernant les déversements dans le lac.

[PF] précise qu'il faut distinguer déversement et eaux de ruissellement.

[DC] indique que l'association fait un suivi concernant la mise à niveau des fosses septiques et des bassins de rétention des eaux de ruissellement. De plus, l'association devrait être informée s'il y a un déversement de la station d'épuration.

Lucie Favreau demande de lui transmettre le procès-verbal de l'année 2023-2024. [SC] lui fera parvenir par courriel.

17. Levée de l'assemblée

[PF] remercie Bruce Boivin représentant de la Municipalité de St-Gabriel, Odette Sarrazin présidente des Amis de l'environnement de Brandon et les membres pour leur présence, mais également notre président et tous les membres du CA pour leur implication.

Il remercie également toutes les personnes qui nous soutiennent, notamment en participant à nos activités.

[SG] propose la levée de l'assemblée, [MAV] seconde la proposition.

Levée de l'assemblée à 12h00.